



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 20 septembre 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
44	56

#### Date de convocation

**14 septembre 2023**

**Développement  
Economique – Dépôt d'une  
candidature à l'Appel à  
Manifestation d'Intérêt  
Rebond Industriel**

**N° de la délibération  
2023-529**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 20 septembre 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle des fêtes à St-Félicien sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents** : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Sylvain BOSC, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Pierre MAISONNAT, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, M. Régis REYNAUD, MM. Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés** : M. Xavier AUBERT, M. Pascal BALAY, M. David BONNET (pouvoir à M. Jean-Louis BONNET), M. Alain SANDON (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Christèle DEFRANCE (Pouvoir à Mme Sandrine PEREIRA), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), Mme Agnès OREVE (représentée par son suppléant M. Sylvain BOSC), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), M. Jean-Paul VALLES (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Véronique BLAISE, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Michèle VICTORY.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Rebond industriel s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement France 2030 doté de 54 Mds € pour accompagner les filières stratégiques et les secteurs clefs de l'économie française dans leurs transitions afin de positionner notre pays comme leader face aux enjeux industriels et climatiques de demain.

L'AMI Rebond industriel se déploie dans le cadre du programme Territoires d'industrie.

Cet AMI vise à accompagner les territoires (intercommunalités et regroupement d'intercommunalités) les plus exposés aux mutations des filières du transport, en particulier de l'automobile, qui font face aux défis majeurs de la transition écologique et énergétiques.

Cet AMI doit permettre de faire émerger de nouveaux projets industriels, tant endogènes qu'exogènes, sur ces territoires en collaboration avec tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux concernés.

Il repose sur une méthode composée de deux volets :

- le déploiement d'un appui en ingénierie, opéré par la Banque des Territoires ;
- pour les projets industriels détectés et jugés prioritaires, un soutien en subvention et avances remboursables opéré par Bpifrance.

Le dispositif, doté de 100 millions d'euros, est ouvert jusqu'en 2026 avec des relèves tous les 4 mois.

M. le Sous-préfet de Tournon-sur-Rhône, qui a été nommé « sous-préfet France 2030 et investissements » souhaite présenter une candidature commune sur le territoire ardéchois.

Le périmètre géographique retenu est celui de Territoire d'Industries Drôme Ardèche (Communauté de Communes Porte de DromArdèche, Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo, Communauté de Communes du Val d'Ay, Communauté de Communes du Pays de Lamastre, Communauté d'agglomération ARCHE Agglo, Communauté de Communes Rhône Crussol, Communauté de Communes Val Eyrieux) élargi à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Il a été proposé de travailler sur une candidature groupée pour remise au 1er octobre 2023.

Les 8 EPCI sont mobilisés sur :

- Co-construction de la candidature (dossier d'une vingtaine de pages à déposer sur la plateforme dédiée)
- Accueil des experts et participation à l'inventaire des projets
- Participation au comité de pilotage (1 par mois sur la phase ingénierie)
- Identification des enjeux / problématique stratégiques à travailler dans la feuille de route -> travail en sous-groupes

La candidature ne peut être déposée que par une seule structure.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Rebond Industriel » annoncé en août 2022 par le Ministre de l'Économie des Finances de la Souveraineté industrielle et numérique dans le cadre du programme national d'investissement France 2030 ;

Considérant la sollicitation du Sous-Préfet de Tournon sur Rhône pour une candidature groupée sur le Nord Ardèche ;

Considérant qu'il convient de déposer un dossier de candidature complet au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2023 ;

Considérant l'avis favorable de la commission développement économique du 30 août 2023 ;

Considérant l'avis du bureau du 7 septembre 2023 ;


Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- CONFIRME l'intérêt d'une candidature à l'échelle des 8 EPCI ardéchois suivants : Communauté de Communes Porte de DromArdèche, Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo, Communauté de Communes du Val d'Ay, Communauté de Communes du Pays de Lamastre, Communauté d'agglomération ARCHE Agglo, Communauté de Communes Rhône Crussol, Communauté de Communes Val Eyrieux, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche ;
- AUTORISE ARCHE Agglo à porter, pour le groupement d'EPCI, le dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Rebond Industriel ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires au dépôt de candidature ;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.  
Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme,  
Mercuriol-Veaunes, le 20 septembre 2023

Envoyé en préfecture le 26/09/2023  
Reçu en préfecture le 26/09/2023  
Publié le   
ID : 007-200073096-20230920-DEL\_2023\_529-DE